



SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE

Dominique Hascher,

Président de la Société de législation comparée,

est heureux de vous inviter à assister à la conférence donnée par

The Right Hon Lord Mance,

Juge à la Cour suprême du Royaume-Uni

et

Emmanuel Gaillard,

Professeur agrégé des Universités

Visiting Professor, Yale Law School

Associé responsable du groupe arbitrage international, Shearman & Sterling

sur

L'ordre juridique arbitral

Vendredi 16 décembre 2016, de 17h30 à 19h00

Cour de cassation, Grand'Chambre

5, Quai de l'Horloge, 75001 Paris

Inscription préalable obligatoire auprès de : caroline.lafeuille@legiscompare.com

Conférence validée au titre de la formation continue des avocats